Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.05.07 15:54:00 +02'00'

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q23-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DST/29-04-2026/Q23

Date de convocation : 16 avril 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. DEVIENNE Marc, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain (à partir de Q11), Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. CATENNE Patrice, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, Mme LECOU Karine, Mme NAVEZ Patricia, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, M. LEFEBVRE Jérôme, Mme DENIZON Violenne, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DISIDER Mélanie, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, Mme LEFEBVRE Brigitte, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :
M. RIQUET Alain : procuration à Mme THUILLEZ Martine (jusque Q10 inclus)

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – LYCÉE JACQUARD – APPROBATION

Madame Violenne DENIZON, Conseillère Municipale, expose :

Dans le cadre d'un projet pédagogique et artistique avec la section sportive du Lycée, qui aura lieu à Villepreux du 20 au 22 mai 2026 le Lycée Jacquard de Caudry a sollicité la commune afin d'obtenir une subvention exceptionnelle leur permettant de prendre en charge une partie des frais liés à cet évènement.

Chaque participante résidant à Caudry (8 au total) bénéficiera d'une aide de 100 €.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q23-DE

La commission des sports a émis un avis favorable à cette demande.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- de suivre l'avis de la commission des sports et d'accorder une subvention exceptionnelle de 100€ par Caudrésiennes soit 800 € au Lycée Jacquard.

En cas d'accord, les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

07 MAI 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL290426_Q23**
Objet :	**Demande de subvention exceptionnelle ? Lycée Jacquard ? Approbation**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215901398-20260429-DEL290426_Q23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q23-DE-1-1_0.xml	text/xml	895 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_290426_Q23.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260429-DEL290426_Q23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	632.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mai 2026 à 14h38min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mai 2026 à 14h48min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mai 2026 à 14h49min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mai 2026 à 14h49min54s	Reçu par le MI le 2026-05-07